Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Synthèse nationale de renseignement déclassifié

Programme chimique syrien

Cas d'emploi passés d'agents chimiques par le régime

Attaque chimique conduite par le régime le 21 août 2013

Synthèse nationale de renseignement déclassifié

Programme chimique syrien
Cas d'emploi passés d'agents chimiques par le régime
Attaque chimique conduite par le régime le 21 août 2013

Ce document est constitué de renseignements déclassifiés issus des sources propres françaises. Il repose également sur l'analyse technique approfondie des sources ouvertes réalisée par nos services. Il reprend enfin certains éléments complémentaires recueillis dans le cadre de coopérations avec nos principaux partenaires.

La Syrie détient l'un des plus importants stocks opérationnels au monde d'armes chimiques, dans le cadre d'un programme ancien et diversifié qui fait depuis longtemps l'objet d'une surveillance des services français et de nos principaux partenaires. Ce programme est l'une des principales menaces en termes de prolifération d'armes de destruction massive, dont la réduction est un objectif majeur de notre défense, réaffirmé dans le récent Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Dans les combats engagés contre l'opposition au régime du Président Assad, Damas a déjà employé de telles armes, notamment du sarin, dans des attaques limitées contre sa propre population, en particulier au mois d'avril 2013. L'analyse des renseignements dont nous disposons aujourd'hui conduit à estimer que, le 21 août 2013, le régime syrien a lancé une attaque sur certains quartiers de la banlieue de Damas tenus par les unités de l'opposition, associant moyens conventionnels et usage massif d'agents chimiques.

1. – *Le programme chimique syrien*

La Syrie dispose de longue date d'un arsenal chimique conséquent, et de nombreux vecteurs associés. Le régime syrien l'a reconnu le 23 juillet 2012 par la voix de son porte-parole du Ministère des Affaires étrangères, qui a confirmé que « ces différentes armes [chimiques ou non conventionnelles] sont stockées et sécurisées sous la supervision des forces armées ». La Syrie n'est pas partie à la Convention pour l'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC) de 1993, contrairement à 189 Etats dans le monde.

Le programme chimique syrien a commencé au cours des années 1970 avec l'importation de munitions chimiques. Depuis les années 1980, Damas a entrepris de se procurer les matériels, les produits et les savoir-faire nécessaires à la mise en place d'une capacité de production nationale autonome et massive dans ce domaine.

La nature de l'arsenal chimique syrien

Avec plus de mille tonnes d'agents chimiques de guerre et de précurseurs, Damas détient l'un des stocks opérationnels les plus importants au monde, sans perspective de destruction programmée, en l'absence de volonté d'adhésion de Damas à la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques.

L'arsenal chimique syrien est particulièrement massif et diversifié. Il comprend :

- Plusieurs centaines de tonnes d'ypérite stockée sous forme finale.
- Plusieurs dizaines de tonnes de VX. Le VX est le plus toxique des agents de guerre chimique connus.
- Plusieurs centaines de tonnes de sarin, qui constituent l'essentiel du stock.

Le sarin et le VX, neurotoxiques organophosphorés, sont en partie stockés sous forme binaire, c'est-à-dire conservés sous la forme de deux produits chimiques, appelés précurseurs, qui sont mélangés juste avant l'emploi. Cette technique et les procédures associées révèlent une grande maîtrise de la technologie des armes chimiques par le régime syrien.

Les scientifiques syriens ont également travaillé sur l'ypérite à l'azote, agent vésicant de première génération, ainsi qu'un neurotoxique organophosphoré dont la toxicité est supérieure à celle du sarin.

Les vecteurs

Damas est en mesure de mettre en œuvre ses armes chimiques au moyen d'une très large gamme de plusieurs milliers de vecteurs :

- Des missiles SCUD C, dont la portée s'élève à 500 kilomètres. Ils sont capables d'emporter ypérite, sarin ou VX.
- Des missiles SCUD B, emportant du sarin ou du VX à 300 kilomètres.
- Des missiles M600, d'une portée de 250 à 300 kilomètres. Ils peuvent être chargés de chacun des trois toxiques précités.
- Des missiles SS21, adaptés à la mise en œuvre des trois agents toxiques de guerre mentionnés, mais d'une portée plus réduite (70 kilomètres).
- Des bombes aériennes, destinées à transporter du sarin. Selon le modèle, elles délivrent entre 100 et 300 litres d'agent toxique.
- Des roquettes d'artillerie, notamment de 302 et 320 millimètres, destinées à délivrer de l'ypérite, du sarin ou du VX à une distance plus courte (50 km ou moins).

Certains missiles peuvent emporter jusqu'à plusieurs centaines de litres d'agent toxique.

Des activités observées depuis plusieurs années sur des sites d'essais syriens témoignent que de nouveaux modes de dispersion sont à l'étude. Notamment, depuis le début du conflit, nos renseignements confirment une utilisation par le régime de munitions transportant de plus faibles volumes d'agents chimiques, adaptées à un usage tactique, plus ciblé et localisé.

Capacités avérées d'emport d'armes chimiques par des vecteurs syriens

	VX	Sarin	Ypérite	Portée
SCUD C				500 km
SCUD B				300 km
M 600				250-300 km
SS21				70 km
Bombe				
Roquettes				50 km
Autres munitions tactiques				Inférieure à 50 km

Il ne peut être exclu que ces essais aient aussi été conduits avec d'autres types de produits chimiques détournés de leur usage civil et employés à dose létale.

La chaîne de commandement et les responsabilités

Le programme chimique syrien s'articule autour du Centre d'Etudes et de Recherches Scientifiques (CERS). Il est chargé notamment de la production des agents toxiques de guerre.

Sa Branche 450 est responsable des opérations de remplissage des munitions chimiques, mais également de la sécurité des sites et des stocks chimiques. Composée uniquement de militaires alaouites, cette unité se distingue par une fidélité élevée au régime.

Bachar al Assad et certains des membres les plus influents de son clan sont les seuls habilités à donner l'ordre d'utiliser des armes chimiques. L'ordre est ensuite transmis aux responsables des branches compétentes du CERS. En parallèle, l'état-major des armées reçoit l'ordre et décide des cibles, des armes et des toxiques à mettre en œuvre.

2. – Des attaques chimiques déjà conduites par le régime syrien

Des cas d'emploi d'agents chimiques par le régime syrien dans des attaques contre des zones tenues par l'opposition, dans un but de conquête de terrain ou de terreur, ont été constatés ces derniers mois. Le régime a ainsi violé ses engagements souscrits depuis 1968 au titre du protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques.

Les services compétents français ont récupéré des échantillons biomédicaux (sang, urine), environnementaux (sol) et matériels (munitions), prélevés sur des victimes ou sur les sites des attaques de Saraqeb, le 29 avril 2013, et de Jobar, à la mi-avril 2013. Les analyses conduites ont confirmé l'emploi de sarin.

Le 29 avril, nous savons que le régime syrien a conduit une attaque contre la localité de Saraqeb, située à 30 km au Sud-Est d'Idleb. Un hélicoptère a survolé à haute altitude la ville et a largué sur les quartiers ouest de petites munitions diffusant une fumée blanche. Environ vingt personnes ont été intoxiquées et évacuées vers les hôpitaux, où des personnels médicaux ont été intoxiqués par transfert de contamination. Les analyses ont confirmé que l'agent employé avait été du sarin.

A la mi-avril, quarante personnes ont été intoxiquées et évacuées dans les quartiers est de Damas, dans la ville de Jobar. L'analyse des échantillons biomédicaux prélevés, dans des conditions vérifiées par nos services, sur des victimes de cette attaque a également confirmé l'emploi de sarin.

Les attaques ainsi avérées ont montré que les forces du régime de Bachar El Assad adaptaient leur tactique et les munitions de leur stock aux objectifs de terreur à l'encontre de la population civile.

Ces événements passés et l'emploi simultané et massif d'agents chimiques intervenu dans la nuit du 21 août 2013 sur la banlieue est de Damas confirment

donc que le régime syrien a délibérément franchi un seuil. Nos services disposent d'informations, de source nationale, laissant penser que d'autres actions de cette nature pourraient être encore conduites.

3. ***– Un emploi massif et coordonné d'agents chimiques contre la population civile le 21 août***

Sur la base d'une analyse technique méthodique de 47 vidéos originales des événements du 21 août, un premier décompte, quartier par quartier, du nombre des victimes a été réalisé. Au vu de ce seul échantillon de vidéos, ont été recensés au moins 281 décès, localisés dans la Ghouta Est (quartiers d'Ain Tarma, de Douma, d'Erbin, de Jobar, de Kfar Batna, de Qas Alaa, de Zamalka) et Ouest (quartier de Mudamiyat Sham).

Nos renseignements propres confirment que, dans l'hôpital de Douma, la moitié des victimes sont des femmes et des enfants et que dans 50% des cas, la mort est immédiate. Les médecins déduisent qu'une forte concentration de toxique a donc été employée.

D'autres évaluations indépendantes, par exemple effectuées par Médecin sans frontières, font état d'au moins 355 morts. Plusieurs décomptes techniques, selon différentes sources, évaluent le bilan à environ 1500 morts. Les travaux réalisés par nos experts, consistant à modéliser l'impact d'une attaque chimique sur les populations des sites cités, sont cohérents avec ce nombre.

Outre le fait que les victimes ne portent pas de blessures corporelles, les symptômes agoniques sont pour l'essentiel des convulsions généralisées, nausées, vomissements, myosis, hypersécrétion de salive, dyspnée, étouffement, perte de connaissance, signes cliniques cohérents avec une intoxication aux agents chimiques. Des cas avérés de contaminations croisées des personnels soignants ont été rapportés de plusieurs sources.

L'observation de nombreux enfants en bas âge souffrant de symptômes violents

(convulsions notamment), sur huit sites différents, porte à conclure qu'une mise en scène ou une manipulation de la part de l'opposition sont très peu probables. Ces constats, de même que la multiplicité des sources vidéos et des témoignages, excluent toute possibilité de falsification par celle-ci.

L'afflux massif de patients dans un temps très court dans différents hôpitaux, le nombre de victimes et leur provenance de plusieurs sites distincts, confortés par les analyses de l'ensemble des informations en notre disposition, sont caractéristiques des effets d'une attaque au moyen d'agents chimiques de forte létalité ; ils confirment qu'une attaque massive et coordonnée a été conduite dans la nuit du 21 août 2013.

4. ***– L'attaque du 21 août ne peut avoir été ordonnée et conduite que par le régime***

L'attaque combinée du 21 août répond à un schéma tactique classique (préparation d'artillerie, puis offensive terrestre) et l'emploi d'agents chimiques s'est intégré dans une manœuvre tactique cohérente, au plan militaire, avec la doctrine d'emploi des forces syriennes. Des renseignements crédibles de plusieurs partenaires font état de préparatifs spécifiques les jours précédents le 21 août.

Des bombardements conventionnels aériens et à l'artillerie ont eu lieu entre trois heures et quatre heures du matin sur la Ghouta Est. En parallèle, les localités de Zamalka, Kafr Batna et Ayn Tarma ont été touchées par des attaques chimiques. A six heures du matin, une offensive terrestre du régime a été lancée sur ces localités.

Plusieurs sources font état d'utilisation de roquettes d'artillerie, différentes de celles du stock de munitions le plus connu (missiles et bombes). Nos analyses techniques confirment que les restes de roquettes observés à cette occasion, comme lors de certains précédents ponctuels, se prêtent à l'emploi d'agents chimiques.

Le régime a ensuite conduit des frappes terrestres et aériennes importantes sur les zones des attaques. Il s'est attaché à retarder l'arrivée des inspecteurs pendant plusieurs jours. Ces éléments confirment une claire volonté de destruction des preuves a posteriori. De plus, des militaires ont déclenché des incendies, qui visaient vraisemblablement à purifier l'atmosphère grâce au mouvement d'air généré.

Nos renseignements confirment que le régime redoutait une attaque d'ampleur de l'opposition sur Damas dans cette période. Notre évaluation est que le régime a cherché par cette attaque à desserrer l'étau et à sécuriser des sites stratégiques pour le contrôle de la capitale. A titre d'exemple, le quartier de Moadamiyé est localisé à proximité de l'aéroport militaire de Mezzeh, emprise des services de renseignement de l'Armée de l'Air.

Au demeurant, il est clair, à l'étude des points d'application de l'attaque, que nul autre que le régime ne pouvait s'en prendre ainsi à des positions stratégiques pour l'opposition.

Nous estimons enfin que l'opposition syrienne n'a pas les capacités de conduire une opération d'une telle ampleur avec des agents chimiques. Aucun groupe appartenant à l'insurrection syrienne ne détient, à ce stade, la capacité de stocker et d'utiliser ces agents, a fortiori dans une proportion similaire à celle employée dans la nuit du 21 août 2013 à Damas. Ces groupes n'ont ni l'expérience ni le savoir-faire pour les mettre en œuvre, en particulier par des vecteurs tels que ceux utilisés lors de l'attaque du 21 août.